



## Compte-rendu

# Comité Technique Réseau AIR

14 avril 2015

Ce CTR Air, premier d'un nouveau cycle suite aux élections de 2014, a permis des échanges constructifs, même si le contexte reste marqué par l'austérité qui impacte les effectifs et les salaires.

L'ordre du jour prévoyait une première partie consacrée à l'Armée de l'Air et une seconde au SIAé.

## ARMÉE DE L'AIR

### ➤ Présentation des OMVO (Organismes Militaires à Vocation Opérationnelle)

Les décisions prises pour les OMVO, qui regroupent la plupart des structures de l'AAF, échappent au périmètre du CTR Air. Ce dernier ne sera consulté que pour ce qui concerne la DRHAA, la SIMMAD et le SIAé.

**COMMENTAIRE FO** : pour **Force Ouvrière**, il n'est pas question de s'ingérer dans le fonctionnement d'organismes stratégiques ou opérationnels. Cependant, pour ce qui est des personnels civils, nous avons vocation à intervenir pour tout ce qui concerne la défense de leurs intérêts matériels et moraux.

Le général Tafani, DRHAA, s'est engagé à écrire aux responsables des OMVO pour clarifier le rôle et la place des organisations syndicales au sein de ces entités.

### ➤ Groupes de travail (amiante et formation)

**Force Ouvrière** a demandé et obtenu la réactivation des GT Formation et Amiante. Concernant ce dernier GT, **Force Ouvrière** a demandé que soient recensées les bonnes pratiques sur l'ensemble du périmètre de l'Armée de l'Air de manière à tendre vers une harmonisation.

**COMMENTAIRE FO** : notre organisation syndicale n'est pas favorable à la création d'un CHSCT de CTR Air qui selon nous n'apporterait pas de plus-value. Ceci n'empêche pas le CTR Air de se saisir de toute problématique particulière relative au domaine HSCT. Il reste maintenant à reconstituer ces GT et à les mettre en ordre de marche.

### ➤ Déconstruction / démantèlement des aéronefs

**Force Ouvrière** déplore d'être mis devant le fait accompli quant à l'externalisation complète par la SIMMAD de cette activité. Le directeur du SIAé a rappelé ne pas être intéressé pour la prendre à sa charge mais il est vrai qu'avec les contraintes qui pèsent sur les effectifs du Service, au moins jusqu'à la fin de l'année 2015, il lui était difficile de s'engager.

Nous nous sommes également inquiétés de l'avenir des personnels civils de Châteaudun, site où sont parqués actuellement 401 aéronefs et que le ministre de la Défense vient de confirmer dans sa fonction de stockage. Le Général Girier, responsable du projet et directeur de la SIMMAD, a affirmé suivre le dossier de reconversion des personnels pour lequel des discussions sont toujours en cours.

**COMMENTAIRE FO** : si la déconstruction des aéronefs a été confiée au privé, c'est parce qu'il serait plus apte

que nous à dégager des marges de profit dont une partie pourrait nous échoir par le biais de cessions de matériels à des clients potentiels. Nous ne sommes pas loin de penser que notre ministère n'en verra pas plus la couleur que lorsqu'il a voulu tirer des gains de la valorisation de notre patrimoine immobilier...

Quant aux personnels civils, tous ceux qui travaillent sur le site de Châteaudun sont concernés par cette externalisation ; à ce jour un groupe de travail est constitué pour déterminer à quelle sauce ils seront mangés (PAR, mise à disposition des sociétés privées...) tout est envisagé. **Force Ouvrière** sera bien évidemment à leurs côtés pour les défendre au mieux de leurs intérêts ; mais il est à déplorer que, jusqu'à présent, aucune concertation n'ait été engagée avec les organisations syndicales.

#### ➤ **SIMMAD et projet « Cap 2016 »**

Le général Girier, aux commandes de ce Service, nous a brossé un tableau de l'existant. La SIMMAD compte 1239 personnels, issus des 3 Armées, de la DGA, de la Gendarmerie, ... répartis sur 27 sites avec très peu de personnels civils, environ 120. Elle gère un parc vieillissant (23,5 ans d'âge moyen) de 1288 aéronefs qui constitue le 1er patrimoine de l'Etat.

Ses crédits de paiements, en 2013, étaient de 2230 M€ et la part du SIAé s'élevait à 23%. En 2014, la part du MCO confiée au SIAé est montée jusqu'à 29,6%, maintenant celui-ci au rang de 1er partenaire de la SIMMAD.

Pour ce qui est du projet « Cap 2016 », son objectif est de renforcer l'efficacité du service et d'envisager de nouveaux domaines de compétences. La SIMMAD projette de renforcer son rôle d'intégrateur en agissant en amont de la mise en œuvre des programmes en associant des experts militaires aux équipes DGA. Il s'agit également d'anticiper le plan de charge du SIAé sur la durée de la LPM, ceci afin de permettre à ce dernier d'avoir une meilleure visibilité à terme notamment de ses besoins en recrutement. Afin de rendre la SIMMAD plus efficace, le général Girier veut s'appuyer sur une modernisation des outils, notamment : rationalisation des systèmes d'information et gestion des compétences. Sur ce dernier point, la SIMMAD cherche à recruter des officiers contractuels pour des compétences précises : logisticiens, acheteurs, commerciaux.... Le général Girier souligne à ce propos les difficultés à recruter des « acheteurs ».

#### **Réponses à des questions posées :**

**Romorantin** : le général Girier voit « un avenir radieux » à cet établissement qui tient une place centrale dans le projet « SIMMAD Cap 2016 » ; aujourd'hui les difficultés viendraient de la navigabilité qui est trop prise au pied de la lettre alors que la mission essentielle de l'établissement consiste surtout à mieux suivre les péremptions des matériels au travers des nouveaux outils informatiques déployés. Outils pour lesquels des formations sont attendues par les utilisateurs !

**Hercules / C130** : même si personne ne se satisfait des performances de ce matériel entretenu par OGMA, le contrat de MCO qui a été passé en 2002 (par le SPAé...) court jusqu'en 2018 ! D'ores et déjà, la problématique de disponibilité de cet aéronef va imposer des charges supplémentaires à l'AIA de Bordeaux qui sera appelé à sortir 10 moteurs par an, au lieu de 6 actuellement.

**COMMENTAIRE FO** : nous avons noté que la volonté du général Girier est de « rendre la SIMMAD accessible » à tous et qu'un dialogue constructif semble enfin établi entre les directeurs respectifs du SIAé et de la SIMMAD ; il est vrai aussi que le SIAé est aujourd'hui positionné sur tous les aéronefs de nouvelle génération, même si ça n'est pas toujours à la hauteur espérée.

**Force Ouvrière** sera attentive à l'amélioration du ratio civils / militaires, qui « serait permise par la mise en place d'une véritable gestion des emplois et des compétences. »

Elle devrait se matérialiser par des recrutements dans les métiers d'acheteurs, mais aussi dans ceux nécessitant des compétences pérennes et critiques.

#### ➤ **Projet BA XXI**

Trois Bases Aériennes ont expérimenté ce nouveau format depuis l'été 2014 : Avord, Nancy et Istres. Mises à part les BA de Salon, Dijon, Tours et Creil, elles adopteront toutes ce format à l'été 2015. L'objectif recherché est l'amélioration de la performance opérationnelle qui passe par une meilleure interface avec les soutiens et aussi par un rapprochement des personnels civils et militaires qui sont appelés à mieux travailler ensemble. Les attributions des uns et des autres sont inchangées, « il n'y a pas de révolution » de ce côté-là.

Les postes dévolus aux personnels civils sont ici aussi ceux qui nécessitent une expertise, et/ou de la stabilité sur le long terme, tels les métiers de la Prévention, de référents en cyber sécurité, ...

Le RETEX de la mise en œuvre sur Avord, Nancy et Istres montre que les périmètres et attributions de certaines structures sont à revoir (Bureau Intégration Soutien Activité, Groupe Appui Activité notamment). Nous retiendrons que le dialogue avec le service de soutien est plus efficace qu'auparavant. **Force Ouvrière** a demandé si la base de Tours était concernée par le déploiement BA XXI. Il nous a été répondu que ce n'était pas le cas dans la mesure où le dispositif FOMEDEC était mis en œuvre sur Tours.

**COMMENTAIRE FO** : il est peut-être présomptueux de se prévaloir du retour d'expérience des 4 premières BA du fait qu'il date de quelques mois seulement. Sans remettre en cause les intentions qui nous semblent louables, pour **Force Ouvrière** le budget alloué à ce projet est pour le moins insuffisant puisque, si rapprochement de personnels il y a dans les organigrammes, géographiquement ce n'est pas le cas ! En effet, les crédits destinés aux transferts et aménagements de nouveaux bureaux destinés à optimiser ce nouveau format ne sont pas au rendez-vous. Difficile par conséquent de croire que la mise en œuvre d'une nouvelle organisation, sans déménagement, se fasse sans difficulté...

## **RESSOURCES HUMAINES AAF :**

### ➤ **Référentiel en Emplois et en Organisation 2015 (REO)**

L'Armée de l'Air est passée d'une architecture affectant un budget à une armée (« BOP ») à celle d'un budget par employeur (« Domaine Fonctionnel »), avec des effectifs payés sur le Titre 2 (AAF hors SIAé) ou sur le Titre 3 (SIAé).

En avril 2015 les effectifs de personnels civils relevant du périmètre AAF hors SIAé sont de 1725, donc 141 agents en sureffectifs.

La réduction de ces sureffectifs les années précédentes permet à nouveau à l'AAF de pouvoir prétendre à 25 recrutements, soit (AAF hors SIAé) :

1 administrateur civil  
1 attaché du MINDEF  
4 TSEF  
2 adjoints administratifs  
17 ATMD

Ces personnels seront recrutés au titre du L 41.39-2 et par concours (10 ATMD).

9 postes supplémentaires seront civilianisés (transformation sur poste) soit 4 SA et 5 TSEF.

La DRHAA déplore ne pas avoir obtenu tous les recrutements de catégorie B demandés.

**COMMENTAIRE FO** : alors que nous ne cessons de dénoncer le recrutement d'agents de catégorie C technique (ATMD) en lieu et place de TSEF, nous voici avec 17 ATMD...

Ces agents sont trop souvent recrutés pour des postes nécessitant de la technicité, pour des rémunérations qui ne sont pas à la hauteur de ce qu'ils devraient être.

### ➤ **Diagnostic Territorial des Emplois (DTE)**

Le DTE est la cartographie des personnels civils (PC) en sureffectif (hors REO) ; il a été mis en place en 2013.

Ce sureffectif de 193 PC en 2013 était assez important. Il a été ramené à 133 au 01/01/2015 soit :

- Périmètre de Bordeaux : 16
- Périmètre de Lyon : 41 (dont 39 agents du DA 277 de Varennes s/Allier)
- Périmètre de Metz : 17
- Périmètre de Rennes : 28
- Périmètre de St-Germain en Laye : 26
- Périmètre du SPAC : 2
- Périmètre de Toulon : 3

Sur ces 133 agents, 37 n'avaient pas de solution de reclassement à la date au 14 avril.

L'Armée de l'Air s'est fortement impliquée pour trouver des solutions pour les agents à reclasser.

La résorption des sureffectifs a permis les 25 recrutements autorisés à l'AAF pour 2015.

Fermeture de Varennes-sur-Allier (DA 277) : à ce jour, il reste 4 cas sensibles à régler. Les agents ont une préférence de reclassement pour les environs de Vichy...

Restructurations de la BA de Dijon (BA 102) : la dissolution est prévue en juillet 2016, à l'exception du Bureau des Archives et des Réserves de l'Armée de l'Air. En réponse à une de nos questions, le

général Tafani a indiqué qu'il est question d'y implanter un des trois établissements destinés au Service Militaire Volontaire (soit 300 élèves et leurs encadrants).

La mécanique de fermeture est enclenchée. Un 1er point sera fait en Juillet 2015. Il reste donc 15 mois pour « faire le travail ». Au 31 décembre 2016, il restera un échelon liquidateur.

Il est à noter que l'avenir de la Base de Défense est lié à celui de la BA.

Sur les 65 postes de PC du Bureau des Archives, 22 sont pérennes.

Les agents restructurés seront reclassés sur Besançon, voire Bourges, Avord et Orléans.

La CLR s'est tenue le 02 février 2015 et le PAR est mis en œuvre.

Le choix a été fait de laisser partir les personnels pour qui une solution de reclassement a été trouvée et d'adapter les missions en conséquence. Une CRMR prévue 3ème semaine de Mai et un « Forum Emplois » aura lieu le 16 Juin.

**COMMENTAIRE FO** : si l'Armée de l'Air souligne la synergie de tous les acteurs (Préfecture, CMG de Metz, DRH, Médiateur, DAR, MAR, Syndicats ...), comment ne pas être amer, au-delà de la problématique des restrictions drastiques de personnels, de cet énorme élan pour reclasser les agents, au regard des relations fort mitigées entre employeurs militaires et agents civils que nous dénoncions dans notre déclaration liminaire. Nous souhaiterions en effet que les intérêts des personnels civils soient défendus avec au moins autant d'énergie quand il s'agit simplement de reconnaître leur implication et le travail qu'ils effectuent au service de l'Armée de l'Air.

## SERVICE INDUSTRIEL DE L'AÉRONAUTIQUE

Le bilan de 2014 montre que des contrats emblématiques ont été signés, dont ceux concernant l'A400M, le NH90, ...et il est même envisagé la venue d'un TTH (NH90 de l'Armée de Terre) en fin d'année 2015, à Cuers. Le 1er Conseil de Surveillance du SIAé s'est tenu le 1er Juillet 2014 et plus de 25M€ d'investissements ont été validés à cette occasion.

Le SIAé détient par ailleurs les certifications qui lui permettent de se positionner « au meilleur de la profession ».

Ressources Humaines : la cible des effectifs au 31 décembre 2014 était fixée à 4762 ETPE (équivalents temps plein effectifs) et, finalement, les 57 apprentis du Service ont été décomptés de ces derniers ; de ce fait, sans compter les apprentis, l'objectif a été atteint et même dépassé puisque nous sommes arrivés à 4714 ETPE en fin d'année.

Le SIAé a donc recruté 142 agents dont 60 Ouvriers de l'Etat en anticipant sur les départs à la retraite. Le recrutement a été ciblé sur un nombre limité de métiers.

**COMMENTAIRE FO** : Il est à noter parmi ces recrutements ceux de 17 ICT et de 31 TCT : ces agents n'ont pas vocation à quitter le SIAé, ce qui limite de façon conséquente leur évolution de

carrière. **Force Ouvrière** ne peut accepter que les aspirations légitimes de ces ingénieurs et techniciens soient négligées, dans l'intérêt des agents mais aussi dans celui du Service qui doit rester attractif, quelle que soit la catégorie de ses personnels.

OMA : sur 297 personnels concernés par l'intégration au bordereau des OE, 281 ont validé cette opportunité, 4 ont préféré rester OMA. La DRH-MD a été inflexible sur le trop perçu réalisé par le biais des heures supplémentaires de nuit ; elle a donné des consignes pour que chacun des intéressés soit reçu, courant du mois de Mai 2015, au sein de son établissement et qu'il soit informé de sa situation par un courrier personnalisé émis par le CMG de Bordeaux. La régularisation sera effectuée en Juin 2015.

Pour 2015, la cible de 4582 ETPE en fin d'année a été rappelée lors de la réunion du 3ème Conseil de Surveillance, mais il sera compliqué de la respecter AIA par AIA. Par contre, la nouveauté réside dans le fait que la masse salariale associée (272,7 M€, pensions incluses, estimés en 2015) fera aussi partie de la cible à atteindre dès 2016 !

Effectifs militaires : **Force Ouvrière** s'est inquiété du non remplacement prévu de 4 militaires mutés à l'AIA de Bordeaux, alors même que le Général Tafani

avait évoqué dans une précédente entrevue avec notre syndicat que si ces mutations pouvaient entraîner des difficultés pour réaliser la charge, ils seraient compensés. Il nous a été répondu que la situation était appréciée non au regard du SIAé dans son ensemble mais de l'objectif de déflation de 46 militaires. **Force Ouvrière** ne peut accepter cette interprétation qui met en difficulté l'AIA de Bordeaux déjà en situation de sous-effectif.

Apprentis : Nous avons également évoqué la situation des apprentis et notamment des mineurs, qu'il n'est pas possible de recruter hors régime dérogatoire, ce qui va à l'encontre de la politique d'apprentissage prônée par l'Etat, lequel n'est plus à une contradiction près ! Il faudra aussi obtenir que ces derniers soient prioritaires au regard du registre des embauches, afin que nous ne les ayons pas formés pour rien !

Vieillesse des effectifs : ce phénomène préoccupe autant nos employeurs que les représentants du personnels, ce d'autant que les autorisations de recrutement privilégient la civilianisation par le biais de la 4139-2.

Une communication de la pyramide des âges par site, nous sera adressée ultérieurement.

Gouvernance du SIAé : Le prochain Conseil de Surveillance se réunira en Juillet 2015.

**COMMENTAIRE FO** : la situation des effectifs, notamment dans le corps des ouvriers de l'Etat, est de plus en plus préoccupante dans l'ensemble des AIA et aucune annonce n'arrive à la contrebalancer. Il faut toujours faire mieux avec moins de personnels et nous en souffrons de plus en plus.

L'intégration des OMA au bordereau des Ouvriers de l'Etat a été gagnée de haute lutte, mais dans cette opération nous avons perdu 12 agents qui ne seront pas compensés ! 11 d'entre eux ont considéré que, compte tenu des possibilités d'évolution de carrière, du blocage des salaires depuis octobre 2010, ...le privé était largement plus attractif que le public !

Pour passer le cap du 31 décembre 2015 et les bosses de charges ponctuelles, le SIAé qui employait jusqu'à présent des vacataires va désormais prendre des intérimaires, ce sera le cas au Département Comptabilité Finances de Cuers ! Il ne faudrait pas que leur venue génère une surcharge de travail pour les personnels des services concernés, en matière d'adaptation à l'emploi ...

Mais il faudra surtout penser, dès 2016, à pérenniser ces postes qui pourraient largement être financés par les intérêts moratoires vers.

## CONCLUSION

**Force Ouvrière** ne peut se résoudre à la situation actuelle. Les années se suivent et se ressemblent au Ministère de la Défense, et le Réseau Air n'échappe pas à la règle imposée : cure d'austérité, restructurations continues, recrutements largement en-dessous des besoins, quand il y en a, surcharge d'activité pour ceux qui restent. Tout ceci engendre stress, mal-être au travail, chez de plus en plus de personnels.

La conclusion de ce CTR Air était déjà dans notre déclaration liminaire. Le travail effectué par tous ceux qui nous ont présenté des planches mérite le

respect, mais il va falloir gérer toutes les conséquences induites par le « travailler plus ... pour ne pas gagner plus ! » qui reste toujours d'actualité !

En outre, ainsi que nous l'avons souligné dans notre déclaration liminaire, nous n'accepterons jamais une soi-disant modernisation basée sur des calculs financiers, qui fragilise l'Armée de l'Air comme le SIAé, dans un contexte géopolitique complexe qui nécessite de maintenir à bon niveau la capacité d'intervention de nos forces aériennes.

Paris, le 20 avril 2015

La délégation Force Ouvrière était composée de :  
Philippe Jobert (BA 901 Drachenbronn), Nadine Carré-Tea (AIA Bordeaux), André Aimé (AIA Cuers)